

Compte rendu du CHSCT-D du Cantal du 19 octobre 2021

Présents : Maryline Lutic, Stéphanie Marret-Delbac, Jean-Claude Frigière, Bernadette Roux (médecin de prévention), Christian Peymaud (ISST), Caroline Mattiuzzo (principale de collège), Isabelle Dumont (IEN Mauriac), 7 représentants du personnel :

Nathalie Cambon, Joëlle Salarnier pour l'UNSA

Guillaume Guilbert, Pascal André, Marie-Honorine Papillon, Nathalie Moncanis : pour la FSU

Sabine Manet, Franck Lacrampe : pour la CGT

Voici les points essentiels abordés lors de cette commission.

∞ **vote du CR du dernier CHSCT du 5 juillet, approbation à l'unanimité.**

∞ **Election du secrétaire adjoint du CHSCT : Marie-Honorine Papillon**

∞ **Le plan de prévention départemental** est en cours d'écriture, prochainement un groupe de travail aura lieu pour le concrétiser. Il sera tri-annuel.

La Secrétaire Générale est d'accord mais indique qu'il ne faudra pas se faire dépasser par nos ambitions.

On verra...

∞ **Point sur les fiches RSST (Registre Santé et Sécurité au Travail) rédigées depuis Septembre 2021**

Il y en a eu 5: 1 en collège, 4 en élémentaire

Les situations relevées sont :

- Propos désobligeants tenus par sa hiérarchie à l'encontre d'un enseignant au sujet des notes attribuées aux élèves.
- Outrage, voire menace d'un parent d'élève suite aux remarques sur la conduite de l'élève aux abords de l'école.
- Suite à une mesure de carte scolaire, l'agent accepte de quitter son poste pour devenir brigade, selon certaines conditions dues à une RQTH. Ces conditions ne sont pas respectées, des remplacements inappropriés et incompatibles avec son handicap lui sont proposés.
- Mise en cause, voire menace d'un parent vis-à-vis d'une collègue qui la plonge dans un état d'angoisse et une souffrance au point de ne pas pouvoir venir à l'école sereinement.
- Un directeur d'école fait part de ses difficultés croissantes à gérer « physiquement et psychologiquement » des situations et la masse de travail dans une école de cette importance.

Nous soulignons ici la rapidité avec laquelle les fiches ont été répondues par l'administration avec un renvoi aux collègues immédiat. Les fiches ont parfaitement

circulé entre les différents acteurs de la Santé et de la Sécurité du département. Nous avons connu un temps où c'était loin d'être le cas, et où même des fiches n'obtenaient AUCUNE réponse.

∞ Point sur la gestion de la fermeture d'un poste dans une école à la rentrée, ayant entraîné la rédaction d'une fiche RSST

- L'UNSA Education demande la nécessité qu'une attention particulière soit apportée à la carte scolaire bien en amont, car les collègues de cette école se sont retrouvés en difficulté suite à une fermeture d'un poste à la rentrée de septembre. Etant donné qu'il y a eu modifications des conditions de travail, le CHSCT n'aurait-il pas dû être concerté ?

Nous rajoutons que grâce à une collègue volontaire pour partir de l'école, cela a permis une réorganisation n'entraînant pas une grosse modification. Sans le « sacrifice » de cette collègue, beaucoup de fiches RSST auraient pu être rédigées à propose de cette problématique.

L'ISST explique que ce doit être effectivement le cas si cela est décidé en CTSD et si les modifications sont importantes ...

Encore un mot qui laisse le flou et le subjectif et qui ne permet pas d'avoir de prise sur l'administration

Des modifications de l'organisation du travail, il y en a eu !!!!, avec une charge de travail incombant à plusieurs collègues et de risques psychosociaux ont aussi été concrètement ressentis.

D'ailleurs cet évènement qui est sans précédent sur le Cantal a créé un malaise au sein de l'ensemble des collègues du premier degré qui était choqué.

Cependant, il est à noter que les deux écoles dotées sont satisfaites de ces moyens supplémentaires. D'autant plus qu'elles avaient alerté leur administration de leurs difficultés respectives et qu'elles auraient apprécié de connaître cette dotation à l'issue de la carte scolaire précédente.

L'administration connaissait l'état des effectifs de l'école !!!

La DASEN explique que non ?????!!! qu'elle n'avait été alertée ni par l'école ni par la mairie !!! L'UNSA éducation précise à la DASEN que l'inspectrice Aurillac III savait qu'il y avait très peu d'élèves en GS et que l'école observait des fuites d'élèves en raison des déménagements des familles pour cause de réaménagement du quartier. La DASEN répond qu'on lui avait dit que ces départs touchaient plutôt l'école de Tivoli.

Ce n'est pas au directeur à suggérer à l'administration la fermeture d'une de ses classes !!!!

L'Unsa éducation demande depuis des années que la carte scolaire soit travaillée en amont avec l'administration et les différents partenaires. L'Unsa n'a pas peur d'une répartition juste des postes, bien qu'évidemment elle condamne les pertes de poste.

Encore une fois l'Unsa est pour le dialogue constructif plutôt qu'un discours démagogue contestataire !

∞ **Point sur la situation des personnels d'un collège du Nord Cantal**

Au mois de février dernier, le chef d'établissement a été reçu par Mme Lutic . Il y a eu un travail avec le corps des inspecteurs, l'inspecteur vie scolaire qui a revu les plannings ..etc

Dr Roux, sollicitée par des collègues, indique que réellement ils n'allaient pas bien.

La DASEN dit : Il n'y a pas de souci, tout est rentré dans l'ordre.

∞ **Point sur les accidents de service en cours d'instruction dans le département du Cantal**

Selon la SG, pour l'année 2020-2021, 6 accidents ont été reconnus et 1 est en attente.

5 accidents sont à caractère physique

2 sont à caractère psychique.

En ce début d'année, deux situations ont été reconnues imputables au service.

Les représentants pointent toutefois des incohérences. Ils ont suivi de près des situations qui ne semblent pas cadrer avec ces chiffres. La SG se renseignera et apportera des précisions ultérieurement par le biais du secrétaire du CHSCT.

∞ **Point sur les tâches des directeurs d'école, les auditions directeurs.**

Ces trois dernières années plusieurs directeurs du Cantal ont stoppé leurs fonctions, pour des raisons différentes. Le point commun était un épuisement lié à la fonction du directeur.

L'Unsa Education se bat depuis des années pour améliorer les conditions de travail des directeurs.

A propos des décharges réglementaires: Au niveau National nous savons que 98 % des DASEN disent répondre à toutes les nouvelles décharges en cette rentrée 2021. Tout porte désormais sur l'ingénierie du remplacement pour assurer les décharges des écoles de 1 à 3 classes. Les décharges des écoles de 1 à 3 classes ne peuvent fluctuer en fonction de la situation du remplacement.

Malheureusement un de nos collègue directeur, est une victime de la non application de la loi du printemps 2021, inscrite au BO n 18 du 6 mai : en effet les écoles de 9 à 12 classes bénéficient d'une demi décharge (les ULIS comptant pour une classe).

La DASEN répond qu'elle a jusqu'en 2022 pour appliquer la loi. Notre collègue devra donc attendre !!!!!!!

Il s'agit de poser la question de pourquoi ce malaise grandissant, visible et invisible. Oui beaucoup de directeurs souffrent en silence, encore la semaine dernière, une collègue directrice nous a appelé au syndicat pour dire son épuisement et nous demandait conseil pour « faire autre chose ».

Le Dr Roux confirme qu'elle reçoit des appels concordant nos propos. Elle entend des directeurs qui sont en épuisement au travail, qui poussent leur capacité au maximum. Souvent ils pensent à se reconverter, à faire vraiment autre chose. Souvent ils s'arrêtent un temps et puis reprennent parfois sans la fonction de directeur.

Quid des auditions qui avaient été faites par les inspecteurs à l'automne 2019 suite au suicide de Christine Renon, il semblerait que la tâche administrative des directeurs soit toujours aussi lourde, quelles en ont été les conséquences positives de cette audition.????

Quid des auditions qui avaient été faites par les inspecteurs à l'automne 2019 suite au suicide de Christine Renon, il semblerait que la tâche administrative des directeurs soit toujours aussi lourde, quelles en ont été les conséquences positives de cette audition.????

Les auditions entreprises le 16 Juin reprendront dans le cours de l'année afin de pouvoir recueillir la parole d'un panel exhaustif de directeurs représentant les directeurs du Cantal.

Nous soulignons la création du **GDDE** Groupe Départemental des Directions d'Ecoles.

Nous regrettons la non présence d'un directeur issu de notre OS et qui n'a pas pu s'y rendre pour cause de non remplacement.

Questions diverses.

- Nous avons demandé quand la liste des affectations des agents sera communiquée aux représentants : réponse : en novembre.

Il ne faut pas être pressé !!!

- Nous avons demandé un point de situation COVID :

Voici l'état des lieux au 19 Octobre 2021 :

5 élèves positifs en maternelle, 25 en élémentaire, 6 collégiens et 2 lycéens

6 cas contact enseignants + 3 personnels positifs

3 classes fermées en collège, 7 classes en élémentaire et 4 en maternelle.

Afin d'être informés en temps et en heure, l'ISST indique que l'on peut consulter le point presse sur le site de l'académie.

- Nous demandons si des masques transparents seront distribués notamment aux enseignants de maternelle et de CP à minima

Réponse : La SG informe que non, seuls les personnels ayant des problèmes auditifs peuvent demander d'équiper leurs élèves et ils sont aussi fournis aux enseignants de classe avec des élèves sourds...

UNSA Education